

## Informations diverses

### MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86  
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN  
Secrétariat Général : Céline BRIOT

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h  
Le jeudi : 8h30 - 12h30 FERME L'APRES MIDI  
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus :  
Le samedi de 10h à 12h

### BIBLIOTHEQUE

Mercredi 17 h - 18 h  
Vendredi 16 h 30 - 18 h  
Samedi 11 h - 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

### BUREAU DE POSTE

Du Mardi au samedi de 9h à 12h30  
FERME LE LUNDI

#### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi  
de chaque mois.

#### INSCRIPTION A LA MAIRIE

La ferraille doit être sortie devant le portail

## ETAT CIVIL 2010

### NAISSANCES

Gaby DELOS--ARCANDO	03/01/2010
Emma KRIVZOFF	05/01/2010
Cameron FABRE	08/01/2010
Lola GUIRAUD	18/01/2010
Quentin HEBRANT	28/01/2010
Lloris FOUQUET	01/02/2010
Lou FUSTE	11/02/2010
Eloi DELBOUIS	16/02/2010
Augustine SEMPE	22/02/2010
Thomas NOUGAYREDE	26/04/2010
Romane FABRÉGUE	28/04/2010
Tom BERTHE--FERRER	29/04/2010
Jordano BAGOT	06/05/2010
Molly NAVARRO	09/05/2010
Ély ALGANS	12/05/2010
Valentin BONNEFOUS	09/06/2010
Esteban ROUCHY PRADEAU	12/08/2010

Tylian GUICHE	15/08/2010
Evan HIRA	21/09/2010
REIS ALVES Emma	17/10/2010

### MARIAGES

Laetitia EMBOULAS et Giovanni MIOTTO	12/06/2010
Paulette ZORZENONE et Adrien QUERCY	22/06/2010
Séverine DELTHIL et Mathieu LAVERON	17/07/2010

### DECES

Jeannine CLEMENT veuve BERBEGAL	20/02/2010
Bruno SACCON	10/04/2010
Michel CASTANET	08/05/2010
Adrien QUERCY	08/07/2010
Germaine LITRE veuve AURIENTIS	19/10/2010

Mairie de MEAUZAC

# Meauzac informations

Décembre 2010

Bulletin N° 21

### LE MOT DU MAIRE



Chers Concitoyens,

L'année 2010 qui vient de s'achever et l'année 2011 qui va débuter sont deux années qui compteront dans la structuration de notre commune.

En effet, le programme de logements « PROMOLOGIS », route de Labastide du Temple est en phase d'achèvement et permettra dès le printemps de pouvoir proposer à la location des logements allant du T2 au T5. Certains étant plus particulièrement destinés aux personnes âgées ou ayant un handicap. 4 de ces logements (T4 et T5) sont proposés à la vente.

Le programme de regroupements de commerce est terminé puisque, à compter du mois de janvier 2011, la maison médicale sera en mesure d'accueillir deux médecins. J'en profite encore pour demander à chacune et chacun d'entre vous de respecter le stationnement mis en place autour de ces commerces. De plus en plus de plaintes atterissent à la mairie et ceci à juste titre. Je compte donc sur votre sens du civisme afin que Meauzac soit en exemple de fonctionnement et ainsi faciliter la vie de tout un chacun.

Bien sur, sachez compter sur votre conseil municipal dans son ensemble pour vous aider dans votre vie quotidienne.

En espérant vous retrouver nombreux lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le samedi 8 janvier 2011 à la salle des fêtes à 18h30, le conseil municipal et moi même vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2011.

José LACOMBE

### SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 <sup>e</sup> semestre 2010)	p 2
Le travail des commissions	p 3
Rencontres Meauzacaïses	p 4
Les Petites nouvelles brèves	p 6
La Communauté de Communes	p 9
Le mots des associations	p 16
Informations diverses	p 24
Etat civil	p 24

## Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

### SEANCE DU 28 JUILLET 2010

#### ⇒ Approbation de la convention ATESAT avec les services de l'Etat

Le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention avec les services de l'Etat portant sur des conseils en aménagement, en autorisations administratives dont le montant pour l'année 2010 s'élève à 234,90€.

#### ⇒ Approbation de la convention avec le SATESE pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuve

La convention a été renouvelée dans les mêmes termes que la précédente pour une durée de 3 ans (cf bulletin n°19)

#### ⇒ Renouvellement du contrat de l'intervenante en anglais

Les cours d'anglais seront dispensés aux élèves de chaque classe de CE et de CM à raison de 1h30 par semaine et de 45 minutes pour les CP pour l'année scolaire 2010/2011. A cet effet, le contrat de l'intervenante en anglais employée par la commune a été renouvelé.

#### ⇒ Approbation d'un don de 1000€

Madame Giselle Lucienne CARRIE-WALTER, résident aux Etats Unis, a donné à la commune la somme de 1000€ qui ont servi, à sa demande, à équiper la cantine scolaire de nouvelles tables et chaises.

#### ⇒ Approbation du tarif de location des tables et chaises de la salle des fêtes

Compte tenu de la demande croissante de prêt de tables et de chaises et surtout de destruction importante, le conseil municipal a décidé de fixer un tarif de location à compter du 1<sup>er</sup> septembre de la façon suivante :

- Prix d'une chaise : 0,25€
- Prix d'une table : 1€
- Caution : 50€

\*\*\*

### SEANCE DU 31 AOUT 2010

#### ⇒ Modification des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2010/2011

Les tarifs de vente des tickets à compter du 1<sup>er</sup> septembre sont les suivants :

- Prix du repas : 2€
- Garderie en temps scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30) : 1€ l'heure
- Garderie du mercredi (de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30) : 2€ la demi journée

#### ⇒ Fixation du montant du loyer de la maison médicale

La maison médicale va être louée à deux médecins à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (Docteurs Gérard LAVERON et Jean-François HEVIN). Chaque médecin s'acquittera d'un loyer fixé à 260€ HT.

#### ⇒ Attribution d'une subvention à l'ADAPEI

Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention à l'ADAPEI d'un montant de 80€ pour l'année 2011

\*\*\*

### SEANCE DU 7 OCTOBRE 2010

#### ⇒ Approbation de la convention pour l'accueil des élèves de l'école de Barry d'Islemade à la bibliothèque de Meauzac

Les élus de la commune de Barry d'Islemade ont émis le souhait de faire bénéficier les élèves de leur école de la bibliothèque de Meauzac. Une convention a été conclue entre les deux communes pour l'année scolaire. Les enfants de l'école de Barry d'Islemade, accompagnés de leurs enseignants, se rendront à la bibliothèque le jeudi de 13h30 à 16h30. La commune de Barry participera à hauteur de 1000€ par an.

#### ⇒ Approbation de la convention pour l'accueil des élèves de l'école de Barry d'Islemade à la garderie du mercredi organisée par la commune de Meauzac

Une garderie commune aux écoles de Barry d'Islemade et de Meauzac a été mise en place jusqu'à la fin de l'année pour le mercredi matin de 7h30 à 12h30. Elle se tient dans l'enceinte de l'école de Meauzac.

## Le mot des associations Meauzacaïses



### TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : ô RIQUETTY Café – Restaurant Meauzac Téléphone : 05 63 30 50 77  
Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79 Email : fargal.gerard@neuf.fr

Président : Rémi Delbouis : 06 20 48 01 45

Si le nombre de licenciés n'a que très légèrement augmenté (32 licenciés) notre club est devenu numéro un départemental, parmi les trois clubs que compte le Tarn et Garonne. En effet si la moyenne départementale de participation totalise entre neuf et onze tables (environ 44 joueurs) la moyenne de nos concours hebdomadaires des mercredis soirs atteint régulièrement quatorze tables, et plusieurs fois seize tables (64 joueurs).

La bonne organisation de l'équipe dirigeante, la convivialité régnante lors de ces concours, le cadre des salles mises à disposition pour le bon déroulement de la pratique du tarot, et l'accueil réservé aux pratiquants, par nos sponsors Pascale et Roland, patrons du café restaurant ô Riquetty, expliquent certainement cette bonne participation.

Si le nombre de licenciés du club ne progresse pas par rapport au nombre croissant de participants, c'est tout simplement que beaucoup de joueurs se contentent de ces concours hebdomadaires, comptant quand même pour le classement fédéral, alors que les licenciés eux cherchent une certaine progression, en participant à beaucoup de tournois hors département et depuis cette saison à des tournois de compétition par équipe.

Notre club étant inter communal, c'est dans la salle des fêtes de Labastide du Temple qu'à eu lieu notre grand prix annuel de printemps, en juin il se déroulera à nouveau à Meauzac.

Le club compte désormais un arbitre en la personne de Franck Lenoir, ce dernier tient un record, puisqu'il est à ce jour le seul licencié, du Tarot Club des 5 Communes, à avoir réussi un chelem annoncé (faire toute les levées) ce qui avait permis ce jour la qualification pour le championnat de France de dames libres par équipe de quatre devant se dérouler en novembre à Aix les Bains. L'équipe était formée de Franck Lenoir, Fabien Molina, Patrice Guitard et Frédéric Cazoulat, ce dernier pour cause de maladie ne pouvant se déplacer, les règlements fédéraux ne nous donnant pas droit à son remplacement, c'est l'équipe classée derrière nous qui nous remplaçait.

Jacques Lafage et André Busquet, deux de nos licenciés viennent de se qualifier, en terminant deux journées de qualifications troisième et cinquième sur une cinquantaine de joueurs, et représenteront le club aux championnats de France séniors, qui se déroulera à Alés, dans le Gard, au printemps prochain.

Un petit rappel pour préciser que les concours hebdomadaires des mercredis soirs, sont ouverts aussi aux non licenciés, et que chacun peut venir découvrir ou se perfectionner les samedis après midi ou le dimanche matin, lors de parties amicales, au siège du club.

Le club, remercie les municipalités, les sponsors, et vous invite à venir participer à son loto qui se déroulera vendredi 07 janvier 2011 dans la salle des fêtes de Meauzac.

Le Président Rémi Delbouis et toute son équipe, vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et ses meilleurs vœux pour 2011.



## Le mot des associations Meauzacaïses

### A.P.E.M.

Association des Parents d'Elèves de Meauzac, affiliée F.C.P.E.

Cette année 2010 est avant tout marquée par l'arrivée au bureau de personnes nouvelles, désireuses d'entériner les principes de fonctionnement d'une association de parents d'élèves, à savoir se centrer en priorité sur le bien-être de nos enfants à l'école, maternelle ou primaire. L'A.P.E.M. ne perd pas non plus de vue son rôle de médiation entre parents et personnels éducatifs, le cas échéant. L'association compte à présent **19 membres**. Le nouveau bureau désormais en place est le suivant :

- **Stéphanie DELOS** : Présidente (06.01.06.21.86 – stephanie.delos@orange.fr)
- **Martine NONDIER** : Trésorière (06.13.02.22.45 – dorian.auriane@orange.fr)
- **Séverine DONNADIEU** : Secrétaire (06.80.30.42.76 – lesboutchoux@sfr.fr)

Les actions de l'A.P.E.M. se centrent sur **2 grands axes** : la récolte de fonds et les moments de partage et de convivialité.

D'un point de vue financier, le vide-grenier de septembre et les lotos d'octobre et de janvier permettent à l'association de participer à la vie scolaire et ses dépenses.

D'un point de vue convivial, le pot de l'amitié de Noël et l'animation de fin d'année scolaire en juin permettent à parents et enseignants de se retrouver

Par ailleurs, **grande première à Meauzac, une aide aux devoirs** a été mise en place depuis novembre et rencontre un grand succès. L'action est d'ores et déjà renouvelée dès Janvier.

Nous vous rappelons que sans l'aide de tous les bénévoles, parents et personnels éducatifs, les actions mises en place ne seraient pas réalisables. Nous tenons donc à remercier toutes ces personnes pour leur soutien, leur dynamisme et leur volonté. N'oubliez pas notre **2<sup>ème</sup> loto (4 février 2011)**, ainsi que celui de l'école (**28 janvier 2011**).

C'est sur ces quelques mots que nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Les membres de l'A.P.E.M.



### POLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

L'année 2010 se termine tout doucement et toute l'équipe dirigeante, les joueurs et les bénévoles du Football des Terrasses du Tarn, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2011.

Le club tient à remercier d'une part, la municipalité et Monsieur le Maire pour la mise à notre disposition des terrains et de la salle des fêtes de Meauzac, d'autre part les commerçants de Meauzac qui ont contribué à la réalisation de notre calendrier 2011 et enfin tous les habitants de la commune pour leur générosité lors de la tournée de vente des calendriers que nous avons effectuée, laquelle permet au club de se développer.

Le Football des Terrasses du Tarn a besoin de vous et vous remercie.

Notre goûter traditionnel de Noël a eu lieu le Dimanche 12 Décembre à la salle des fêtes de Meauzac avec la présence de nos sponsors grâce à qui nous avons pu acheter de nouveaux maillots qui seront étrennés dès Janvier 2011.

Notre équipe de U14/U15 (soit les joueurs nés en 1996 et 1997) qui évolue sur Meauzac a pu accéder au Championnat Elite grâce à ses bons résultats de début de saison et nous les en félicitons. Venez les voir lors de leurs prochaines rencontres à Meauzac en 2011 : le 22 Janvier, le 12 février, le 19 Mars, le 09 avril, le 21 Mai, et le 04 Juin.

Sans oublier notre grand tournoi annuel qui aura lieu le Dimanche 10 Avril 2011 sur nos 4 sites. Nous rappelons que le FTT, c'est 140 licenciés avec des joueurs âgés de 5 à 17 ans et 4 sites différents avec un bus de ramassage pour les entraînements du mercredi.

N'hésitez pas à nous contacter à notre bureau de Lavilledieu au 05.63.31.95.07 ou par mail : pftt82@orange.fr si le football intéresse vos enfants.

Un loto aura également lieu à la salle des fêtes de Meauzac le Vendredi 01<sup>er</sup> Avril 2011.

Encore une fois meilleurs vœux à tous avec une année 2011 la meilleure possible.



## Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

### SEANCE DU 21 OCTOBRE 2010

⇒ **Approbation d'une convention de mise à disposition de la salle de jeux avec l'association OASIS pour la dispense des cours de danse le samedi matin**

A la demande de l'association, la commune a mis à disposition de l'OASIS la salle de jeux à titre gratuit pour la dispense des cours de danse le samedi matin.

⇒ **Approbation d'une convention de mise à disposition de la salle de classe située à côté de la bibliothèque avec l'association des parents d'élèves APEM pour l'aide aux devoirs.**

L'APEM a décidé de mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves de l'école le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h30. A cet effet, la commune a mis à disposition gratuitement la salle de classe située à côté de la bibliothèque.

⇒ **Approbation d'une convention de mise à disposition d'un garage situé entre l'école maternelle et le garage de La Poste avec le comité des fêtes pour le rangement de leur matériel**

Le comité des fêtes cherchait un local afin d'entreposer son matériel. La commune leur a proposé le garage situé entre l'école maternelle et celui de La Poste à titre gratuit.

⇒ **Lancement d'une procédure de modification simplifiée du PLU**

Une modification simplifiée du PLU sera engagée afin de régulariser des erreurs matérielles figurant au zonage du document ainsi que pour rectifier le règlement.

Le dossier sera mis à disposition du public dans le courant du mois de janvier.

## Le travail des commissions

2<sup>ème</sup> semestre 2010

**Vie scolaire - Jeudi 15 juillet (réunion conjointe avec les élus de la commission de la commune de Barry d'Islemade)**

Finalisation du projet d'accueil des élèves de l'école de Barry d'Islemade à la garderie du mercredi et à la bibliothèque de Meauzac

**Vie scolaire - Mardi 24 août**

Discussion sur les tarifs de la cantine et de la garderie

**Travaux - Mardi 7 septembre**

Point sur les travaux en cours et à réaliser

**Vie scolaire - Mardi 5 octobre**

Choix du mobilier pour équiper la cantine

**Vie sociale - Lundi 11 octobre**

Discussion sur la soirée des nouveaux arrivants

**Urbanisme - Jeudi 14 octobre**

Présentation de la modification n°3 du PLU

**Travaux - Mardi 14 décembre**

Choix de devis de travaux

## Rencontres Meauzacaïses

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie s'est déroulée le 14 novembre en présence des maires des communes de Barry d'Islemade et d'Albefeuille Lagarde.

Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise.

Un verre de l'amitié, offert par la municipalité de Meauzac a clôturé la matinée

### VENUE DU PERE NOEL A L'ECOLE

Vendredi 17 décembre, dernier jour d'école, les enfants ont accueilli avec enthousiasme le Père Noël arrivé en deux chevaux conduite par le président de l'association des automobiles anciennes, Monsieur DARENNES.

Les enfants lui ont offert des dessins et ont reçu des cadeaux.



### GOUTER OFFERT PAR LES COMMERCANTS

Comme l'an passé, les commerçants ont offert le petit déjeuner à la population à l'occasion des fêtes de fin d'année.



## Le mot des associations Meauzacaïses



### LA GAULE MEAUZACAISE

- L'année 2010 a eu une petite baisse de participation sur le loto du 12 février ; nous mettrons cela sur le compte de la neige. Par contre, il n'y avait pas de neige pour le concours du 27 juin et nous avons aussi enregistré une baisse des repas, surtout au niveau des pêcheurs. Toutefois, La Gaule Meauzacaïse tient à vous remercier pour votre participation et votre bonne humeur.

Le concours local enfants s'est déroulé le matin sur le ruisseau bordant le lac de Meauzac et l'après-midi, le concours local adultes et le concours inter-départemental se sont déroulés sur le lac de Meauzac.

L'assemblée générale a eu lieu le 12 décembre avec une très forte participation des pêcheurs qui étaient venus nombreux. Nous tenons à vous remercier de votre présence à cette matinée qui s'est clôturée comme à l'habitude par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse.

La vente des cartes, cette année, a explosé, nous avons dépassés le cap des 200 cartes vendues :

109 cartes majeures,  
17 cartes mineures,  
5 cartes femmes,  
70 cartes découvertes.

Malgré tout, la vente des cartes n'a pu couvrir les frais des lâchers de poissons, nous avons dû combler les 20% manquants. C'est pour cela que votre participation aux différentes manifestations sera très utile car les piscicultures ont fortement augmentés les tarifs.

- L'année 2011 va commencer le 11 février par le loto annuel, elle continuera le 26 juin par le concours local et inter-départemental et elle se finira le 11 décembre par l'assemblée générale.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands.

La vente des cartes de pêche débutera au 1<sup>er</sup> janvier dans les différents points de vente :

Alimentation UTILE à Meauzac  
Magasin QUALISOL à Meauzac  
Particulier Alain CARBONNEL 1065 chemin de Bernon à Meauzac  
Boulangerie Didier L'HERBIER à Albefeuille-Lagarde      Précipitez-vous nombreux !!!

- Enfin, le président Jean-Claude Meesseman et les membres de l'association « La Gaule Meauzacaïse » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Bonnes fêtes et bonne pêche à tous.



### ASSOCIATION OASIS SECTION GYMNASTIQUE

1, 2, 3 Inspirez 3, 4, 5, 6 Expirez

Ne bloquez pas la respiration, étirez-vous, détendez-vous...

Venez nous rejoindre aux cours dans la salle des fêtes :

Le lundi de 20h à 21h

Le mercredi de 19h à 21h

Et dans quelques années, nous serons "au top" pour les JO grâce à notre adorable "musclor" qui, sous ses grands airs de doux garçon, nous torture pour nous garder en pleine forme.

Quant à nos petites filles le samedi matin, elles subissent le même sort avec Magalie pour nous présenter le gala de fin d'année. Mais, croyez-nous, c'est un grand plaisir de les voir danser.

Pour la tradition, tout le club de gym OASIS vous souhaite une bonne année et que tous vos souhaits se réalisent.

## Le mot des associations Meauzacaïses



### LES A.A.A.A.A.

Association d' Amis, Amateurs d' Automobiles Anciennes  
275 Chemin de Galaubié 82290 MEAUZAC

En décembre l'incontournable ronde des crèches dans le département du Gers nous anime d'une curiosité sans cesse renouvelée. Cette année les huit villages organisateurs nous présentent les capitales d'Europe. Finement reproduites dans leurs caractéristiques dominantes de symboles, d'architecture de culture et de couleurs, vous reconnaîtrez sans peine, au premier coup d'oeil la ville représentée.

Le rendez-vous de départ est fixé le cinq décembre à l' Abbaye de Belleperche .

A huit heures trente précises le convoi d'une vingtaine de véhicules anciens entre dans la ronde par la visite de la crèche de Saint Antoine ou Lisbonne nous est présentée avec son emblématique « Elévator de Santa Justa ». A quelques encablures , Flamarens s'enflamme pour Paris et son Moulin Rouge, tandis que Miradoux s'enthousiasme pour Big Ben et Londres .A l'heure de midi, après avoir bu un vin chaud nous nous rassemblons à Sempesserre qui expose Vienne et son majestueux château baroque de Schönbrunn.

A la salle des fêtes un bon repas nous est chaleureusement servi par les représentants de l'association « Crèches et Santons » que nous remercions vivement pour leur convivial accueil.

A quinze heures nous rejoignons Sainte Mère et la Reine du Danube : Budapest finement représentée .Puis Castet – Arrouy et le mythique Port d'Amsterdam ,tandis que Plieux présente Athènes au travers de son histoire glorieuse .Finalement Peyrecave et son Flamenco Madrilène est notre dernier ralliement ou nous buvons le verre de l'amitié pour clôturer cette fraîche mais belle journée .

RB

#### A noter prochainement :

La sortie de crêpes le 23 janvier 2011

L' Assemblée Générale le 27 février 2011 à midi Salle de Fêtes

Soirée Moules Frites le 26 mars 2011 à la salle des Fêtes

Téléphone : 05 63 31 53 05

QU' ON SE LE DISE !!!



### LE COMITÉ DES FÊTES

En cette période de fin d'année, tout le comité des fêtes vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2011.

Nous voudrions remercier tous les commerçants, artisans de la commune, la municipalité, les employés de mairie, qui nous aident à mettre en place notre fête d'été.

Un grand merci à tous.

Nos prochaines manifestations commencent le lundi de Pâques : bal musette avec Sylvie Nauges, suivi de notre loto le dernier vendredi du mois de mai et enfin notre fête d'été les 8, 9 et 10 juillet avec pour la 4<sup>ème</sup> édition notre tremplin rock.

Bonnes fêtes à tous.

Le Bureau

## Rencontres Meauzacaïses

### LOTOS À LA SALLE DES FÊTES DE MEAUZAC

Tous les vendredi à 21 h

#### JANVIER 2011

Vendredi 7: Tarot  
Vendredi 14 : Football  
Vendredi 21 : Tennis  
Vendredi 28: APEM  
Dimanche 30 : Anciens combattants (14h30)

#### FEVRIER 2011

Vendredi 4 : Ecole  
Vendredi 11 : La Gaule Meauzacaïse  
Dimanche 13 : Aînés ruraux (14h30)  
Vendredi 18: Football  
Samedi 19 : Chasse  
Vendredi 25 : Tennis

#### MARS 2011

Vendredi 4 : Football  
Vendredi 11 : Tennis  
Vendredi 18: Judo

#### AVRIL 2011

Vendredi 1 : Football Terrasses du Tarn  
Vendredi 8 : Football  
Vendredi 15: Tennis  
Vendredi 22: Inter associations

#### MAI 2011

Vendredi 6 : Football  
Vendredi 13 : Tennis  
Vendredi 20: Oasis Gym  
Vendredi 27: Comité des fêtes

Le loto du Téléthon du 3 décembre a permis de reverser à l'AFM la somme de 1425€

### VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur José LACOMBE, Maire de Meauzac  
et son équipe municipale

ont le plaisir de vous accueillir

Le samedi 8 janvier 2011

salle des fêtes de Meauzac, à 18h30

Un apéritif clôturera cette cérémonie.

## Petites nouvelles brèves

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au **vendredi 31 décembre 12h30**. A cet effet, les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2011 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

### BIBLIOTHEQUE

Nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles pour s'occuper de la bibliothèque. Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe, merci de contacter la bibliothèque aux heures d'ouverture ou la mairie (voir p. 24)

### REMISE DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

La médaille de la famille française, échelon Bronze, a été remise à Madame Maria MOLINA en présence de ses enfants et petits enfants lors d'une réception organisée à la mairie le 29 mai.

Madame Jeannine BOURGET a, quant à elle, été sélectionnée par l'UDAF afin d'être décorée de la médaille de la famille, échelon Bronze, par Madame Nadine MORANO. La cérémonie s'est déroulée le 15 octobre au Ministère de la Famille.

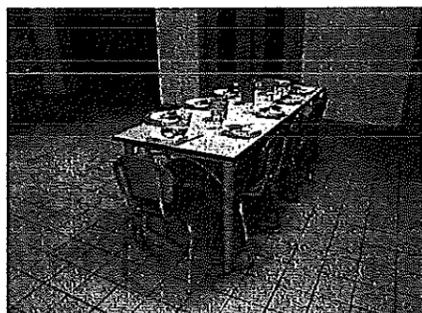
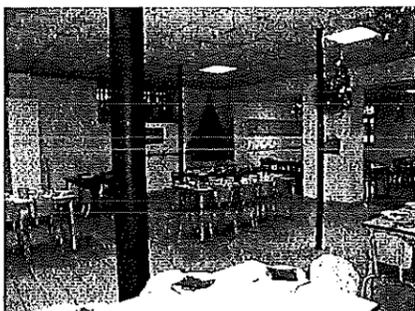
Tous les récipiendaires (or, argent et bronze) ont été reçus à l'Elysée par le Président de la République

### MOBILIER DE LA CANTINE

Madame Lucienne CARRIE WALTER, demeurant à CAMBRIDGE (Etats Unis) et native de Meauzac, a décidé, lors de la vente d'un terrain lui appartenant sur la commune, de donner le fruit de cette transaction à la mairie pour des besoins scolaires.

Le conseil municipal, envisageant de changer le mobilier de la cantine, a décidé d'affecter ce don pour l'achat de tables et chaises.

Nous remercions chaleureusement Madame CARRIE WALTER pour son geste. Une photo du mobilier acquis lui a été adressée dernièrement.



## Le mot des associations Meauzacaïses

### AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES COMMUNES DE MEAUZAC BARRY D'ISLEMADE ALBEFUILLE LAGARDE

L'année 2010 se termine et notre amicale souhaite à tous et à toutes de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année. Tous nos meilleurs vœux pour 2011

Tout d'abord, notre amicale s'est réunie autour d'un repas le 10 Octobre 2010 au restaurant « Le Paradisier » à Lavilledieu du Temple.

Ensuite, c'est le dimanche 14 Novembre 2010 que notre amicale a commémoré le 11 Novembre 1918 :

- Au Monument aux Morts d'Albefuille Lagarde à 10 heures, décoration de Monsieur Michel Nawrocki : Titre de la Reconnaissance de la Nation
- Au Monument aux Morts de Barry d'Islemaide à 10 heures 30, décoration de Monsieur Jean Cazeneuve : Titre de la Reconnaissance de la Nation
- Au Monument aux Morts de Meauzac à 11 heures 15, remise du Diplôme d'honneur et de l'Insigne Porte-Drapeau à Monsieur Denis Rey

La lecture des Manifestes a été faite par le jeune Fabien MOGNET (petit-fils de notre porte-drapeau Michel MOGNET) que nous remercions.

La Marseillaise a été chantée par les enfants des écoles de Meauzac. Nous remercions le corps enseignant.

A l'issue des cérémonies le verre de l'amitié a été offert par la Municipalité de Meauzac

Au cours du semestre, nous avons appris le décès de notre camarade Arnel MONTAIGUT. A sa famille ans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Retenez la date du **DIMANCHE 30 JANVIER 2011, C'EST LE LOTO de notre amicale**. De nombreux lots vous seront proposés. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !!!

Notre Assemblée Générale se déroulera cette année à Albefuille Lagarde le dimanche 20 février 2011, suivie du repas annuel.

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG



### AMICALE DES JEUNES D'ANTAN MEAUZAC - BARRY D'ISLEMADE

#### COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 2er SEMESTRE 2010

Tout d'abord, comme en 2009, la salle, mise à notre disposition par la Mairie, est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant tout l'été aient la possibilité de le faire, et ce à la demande générale des participants habituels.

- ▣ **3 Septembre 2010** : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à MEAUZAC (350 participants au total)
- ☞ **21 Septembre 2010** : Une sortie d'une journée en pays ALBIGEOIS et la visite d'ALBI (visite guidée de la cathédrale, du musée et du vieil ALBI a enchanté tous les 56 participants.
- ☞ **21 Octobre 2010** : entraînement de pétanque pour 40 participants, l'après midi se terminant autour d'un apéritif offert par l'Amicale
- ▣ **14 Novembre 2010** : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi d'un mini loto toujours très apprécié
- ▣ **15 Décembre 2010** : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC

Confection et remise des colis de NOEL, avant les fêtes, aux 54 adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

- **13.01.2011** : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Bien entendu, le roi et la reine seront fêtés comme les années précédentes. Un loto gratuit (3 cartons par adhérent) suivra le repas.
- ▣ **13.02.2011** : Loto dans la salle des fêtes de MEAUZAC
- ▣ **13.03.2011** : Assemblée Générale de notre Amicale suivie, comme d'habitude, d'un bon repas qui sera, comme toutes les années auparavant, suivie d'une animation.

L'année 2010 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2011

LE BUREAU

## Le mot des associations Meauzacaïses



### ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZAC BARRY A.T.M.B

Changement d'identité pour le club de tennis, à l'initiative du Président Jean-Marc SIEURAC et de toute son équipe dirigeante, après la récente fusion avec la commune de Barry D'Islemade d'ou l'intitulé A.T.M.B.

Suite a ce regroupement le nombre de licenciés a doublé cette saison, c'est donc deux salles municipales et deux courts extérieurs, qui sont désormais mis a disposition du club pour faciliter l'enseignement du tennis aux jeunes et adultes, sous la responsabilité du responsable technique Romain N' DOUBE, secondé par le moniteur Bruno GARCIA et de l'éducatrice Marine SIEURAC.

#### Les infos :

L'équipe compétition féminine a atteint la finale du challenge départemental du Tarn et Garonne et s'est inclinée a ce stade contre l'équipe Beaumontoise. Félicitation à Aurélie CONCALVES classée 30/4, Agnes PAVAN, Leaticia FAU- 30/5, Fabienne JEAN-LOUIS, et Marine SIEURAC- 30/4.

Animation/Détection Comité Départemental de Tennis 82, les enfants de 2003-2004 ont participé à une réunion de secteur qui se déroulait à l'Association Tennis Montauban. Les enfants ont pu rencontrer d'autres jeunes tennismen du Tarn et Garonne et devaient pouvoir avoir faits plusieurs échanges avec leur entraîneur pour pouvoir participer à cette manifestation. Sur 21 enfants sélectionnés ce jour la 2 étaient issues de Meauzac, 2 de Barry D'Islemade, 2 de Corbarieu, 9 de l'ATM Montauban, 3 de Labastide Saint Pierre et 3 de Léojac.

Sortie ski pour les grands, en mars une sortie au ski à Porté Puymorens a été organisée. Pour la première sorti, se sont principalement les « grands » qui ont inauguré les sorties Montagne de l'ATMB. Le week-end a été dense et très enrichissant pour les enfants (samedi : ski, dimanche : randonnée- bains chauds- ski) Les séjours se déroulent dans un centre de loisirs du 18° siècle dans le village typique de Dorres dans les Pyrénées Orientales.

Les enfants sont encadrés par un moniteur de ski et un Accompagnateur Moyenne Montagne.

Vous trouverez les photos ainsi que le formulaire d'inscription sur le site du club :

<http://web.me.com/akse/ATM/LATM.html>

Goûter de Noël : il a eu lieu cette année dans la salle des fêtes de Barry D'Islemade (voir photo). Lors du premier semestre (décembre -mars) l'ATMB a organisé pour les enfants une sortie au Master Tennis de Toulouse, un mini tournoi pour les plus jeunes, un stage de tennis à Noël ainsi qu'un week-end au ski. Tout cela accompagné des cours du samedi et des lotos mensuels. Tout ceci ne vas pas sans heurts et nous vous remercions de votre indulgence sur les erreurs qui auraient pu être commises, sachant qu'une nouvelle équipe sportive se met en place et doit prendre ses marques, n'hésitez pas à consulter notre site Internet, pour tout renseignement.

Tournoi d'été : l'association organise tous les ans (mi juin- fin juillet) un tournoi accueillant de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories : simple hommes classés, simple hommes non classé, simple dames, double dames, double mixte et tournoi jeunes. Tous les vendredis soirs à 20heures, sont organisée des concours de pétanque amicaux.

Animations : Tennis, cours de tennis toute l'année pour les enfants, séance de 10H de cours (automne et printemps) pour les adultes. Multi-activités, utilisations de plusieurs activités physiques (golf, escrime, base-ball...) pour permettre un apprentissage plus diversifié. Ski, organisation de séjours à la montagne, avec au programme : randonnées, bains chauds, ski et snowboard (7ans minimum)

Nos prochains lotos à Meauzac : vendredi 21 janvier, 25 février, 11 mars, 15 avril et 13 mai, un loto aura lieu un dimanche après midi à 15 heures à Barry D'Islemade, à une date qui reste à déterminer, venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

Numéros utiles :

Président Jean-Marc SIEURAC : 05 63 31 52 88

Responsable Technique : Romain N'DOUBE : 06 20 23 44 42



## Petites nouvelles brèves

### LOCATION DE LA SALLE DES FETES, DES TABLES ET CHAISES

Depuis le 1er septembre, les tables et chaises peuvent être louées à la mairie moyennant une caution de 50€ et au tarif de :

- 0,25€ la chaise
- 1€ la table

Nous rappelons par ailleurs que les tarifs de location de la salle des fêtes sont les suivants :

- Petite salle : 30€
- Grande salle : 100€ pour les personnes résidant à Meauzac et 350€ pour les personnes n'habitant pas dans la commune.
- Caution : 350€

Chaque location fait l'objet d'un contrat écrit et une attestation d'assurance pour les locations des salles est exigée.

Pour tous renseignements, vous devez contacter M. Yves SALITOT au 05.63.31.65.69

### DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats) qu'ils sont responsables des dommages que ceux-ci peuvent causer (article 1385 du code civil)

Nous comptons sur vous afin d'éviter autant que possible la divagation de vos animaux domestiques.

Si vous trouvez un animal perdu, veuillez ne pas le garder chez vous et le signaler à la mairie. S'il possède une puce électronique ou un tatouage, nous retrouverons le propriétaire rapidement. Dans le cas contraire, il sera apporté chez un vétérinaire pour pose d'une puce électronique puis à la SPA si des places sont disponibles.

### CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune a participé au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général dans la catégorie des communes comprises entre 1001 et 3000 habitants.

Nous avons obtenu les félicitations du jury



## Petites nouvelles brèves

### ASSAINISSEMENT

#### Raccordement au réseau d'assainissement collectif - Rappel

La station d'épuration et l'extension de la nouvelle tranche de réseaux ont été réceptionnés le 21 juillet 2009.

Les riverains du nouveau réseau situés rue du Bosquet, route de Labastide du Temple et rue de Larose ont deux ans pour brancher leur habitation, à savoir jusqu'au 20 juillet 2011. Dès que le raccordement est réalisé, nous vous demandons de bien vouloir en informer la mairie.

### REGROUPEMENT DE COMMERCES

La maison médicale a été réceptionnée le 14 décembre. Les docteurs Gérard LAVERON et Jean-François HEVIN débiteront leur activité dans les nouveaux locaux à compter du 3 janvier 2011.

### STATIONNEMENT DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Nous rappelons que le stationnement sur la route ou sur les trottoirs est dangereux et interdit.

Nous vous demandons de bien vouloir garer vos véhicules soit sur la Place du 8 mai (place de la mairie), soit sur la Place de l'Eglise, soit sur les stationnements situés autour des commerces.

Les deux places devant la boulangerie sont des places dites de stationnement rapide.

### PROMOLOGIS

La création de 26 logements réalisée par la société PROMOLOGIS derrière le regroupement de commerces se termine. Les logements seront livrés au printemps.

Les personnes intéressées par un logement à la location peuvent se faire connaître à la mairie. Un dossier leur sera remis et l'attribution d'un logement sera déterminé en commission.

Pour les logements en vente, vous devez contacter PROMOLOGIS au numéro suivant : 05.61.10.52.25

## Le mot des associations Meauzacaïses



### JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAÏSE

Pour redonner une dynamique au sein de nos supporters, le nouveau Bureau Directeur élu lors de l'assemblée générale de juin 2010, a décidé dans la mesure du possible, de faire jouer un maximum de matchs à domicile, le dimanche à 15H afin de retrouver de l'enthousiasme autour de notre stade.

La saison 2010 fut ponctuée par l'accession de l'Equipe 1 en Promotion Honneur, nous ne pouvons que saluer le travail accompli par Vincent PETIT.

Pour 2010/2011 avec l'arrivée de Benoît MAUREL, nouveau entraîneur du club, nos objectifs restent inchangés, qualité et plaisir du jeu sont les mots d'ordres, profitons de l'enthousiasme que propose la jeunesse de notre groupe.

Le début de cette nouvelle saison est source de résultats encourageants pour l'équipe 1 avec un très bon parcours dans les différentes coupes, cela nous a permis de rivaliser avec l'élite régionale. L'équipe 2 et l'équipe 3 quant à elles, ont un début plus difficile, mais avec rigueur et travail aux entraînements, nous sommes persuadés que les résultats suivront très prochainement.

Notre association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans :

- l'aide technique et financière de la Mairie de Meauzac,
  - les sponsors qui nous font confiance et qui ont reconduit leur publicité
  - l'équipe dirigeante répartie dans les différentes commissions qui consacre le maximum de son temps et de son énergie au bon fonctionnement du club
- (Des lotos auront lieu les vendredis 14 janvier, 18 février, 04 mars, 08 avril, 06 mai et l'Assemblée Générale et la fête du Foot sont programmées le samedi 04 juin 2011.
- Vous, supporters fidèles et fiers d'encourager les couleurs « jaunes et noirs » à travers la Région Midi Pyrénées.

La JSM vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2011

Les Présidents

Philippe NAVARRO  
Yves SALITOT

### JSM SECTION PETANQUE

La saison 2010 s'achève. Les deux concours officiels et le concours amical se sont déroulés dans le calme et la bonne humeur.

Nous regrettons un manque de participants au concours officiel. Monsieur BADOULES nous a subventionné pour le déroulement du concours amical. Nous le remercions chaleureusement.

Nous avons reçu de la part de GROUPAMA une enveloppe aussi.

Pour l'année 2011, le concours officiel aura lieu le dimanche 12 juin. Tête à tête le matin, doublette après midi. Le concours amical réservé aux meauzacaïses et meauzacaïses se déroulera le dimanche 31 juillet avec un repas le midi.

Venez nous rejoindre pour cette journée de pétanque toujours très agréable.

Pour tous renseignements, contactez :

LINGUA Robert : 05.63.31.58.91

CHALAIN Patrick : 05.63.31.66.97

Le Bureau

### L'AMTARC



L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

Renseignements :

Président: M. KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)

Trésorier : M. BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

## Le mot des associations Meauzacaïses



### PLEIN DE NOUVEAUTÉS POUR LES JUDOKAS DU TRT !

Le club TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO - qui rappelons-le regroupe 7 communes : Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac et Saint-Porquier (et bientôt même Vazerac) - a très bien entamé sa cinquième année d'existence. En effet, le club poursuit sa progression et compte déjà 218 licenciés cette saison (chiffres au 15 décembre 2010). En outre, en plus du judo, nous avons mis en place cette année 2 nouvelles activités :

- **le Ju-jitsu** : il s'agit d'un cours spécialisé pour apprendre à se défendre en cas d'agression ; au programme de cette séance hebdomadaire : l'apprentissage des atemis pieds et poings, des techniques de projections type judo, des contrôles au sol, des étranglements et des clés de bras... pour apprendre à maîtriser un adversaire. Ce cours s'adresse à la fois aux débutants (qui n'ont jamais fait de judo, ni de ju-jitsu) et aux pratiquants confirmés, et se déroule tous les lundis de 18h à 19h à la salle de Lafrançaise.

- **le Taïso** : cette activité se pratique sans kimono et signifie littéralement « préparation du corps » ; il s'agit d'un cours destiné à toutes celles et ceux qui veulent reprendre une activité sportive régulière, pour transpirer et se sentir bien dans leur corps. La séance de Taïso est composée de situations d'échauffement toniques et ludiques, d'exercices de renforcement musculaire pratiqués à deux et en utilisant des swiss-ball (de gros ballons de 75 cm de diamètre), et se termine toujours par des étirements et du stretching. Ce cours a lieu tous les vendredis de 18h à 19h, également à la salle de Lafrançaise.

N'hésitez pas à venir découvrir ces 2 nouvelles activités : comme pour le judo, le 1<sup>er</sup> mois de pratique est un mois d'essai, totalement gratuit, et ce même en cours d'année, de quoi choisir de s'inscrire ou pas en toute connaissance de cause... Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 71 99 62 03.

Mais le TRT JUDO, c'est aussi et avant tout du judo, et la fin de saison dernière a été particulièrement riche en événements puisque le club a obtenu ses 3 premières ceintures noires depuis la création de l'association il y a 4 ans. Outre Maxime BOULINGUEZ de Puycornet et Rebecca GIESSNER de Labastide du Temple, un meauzacaïse s'est illustré : il s'agit de **Fabien MOGNET** qui, à seulement 15 ans, a lui aussi décroché sa ceinture noire au mois de juin dernier, lors de la dernière compétition de la saison organisée à Toulouse. Cette ceinture noire vient récompenser tous les efforts consentis par Fabien, qui prouve ainsi que le travail finit toujours par porter ses fruits. Félicitations à lui !

Pour conclure, notez que le club organise à la salle des fêtes de Meauzac le week-end du 15 et 16 janvier prochain son 3<sup>ème</sup> tournoi de judo, avec une animation pour les 4 - 5 ans le samedi matin, un tournoi individuels pour les 6 - 7 ans le samedi après-midi, et un entraînement interclubs pour les adultes en fin de journée ; le dimanche, il y aura aussi un tournoi pour les 8 - 9 ans le matin, et les 10 - 11 ans combattront eux l'après-midi. Un beau week-end de judo en perspective ! Enfin, comme chaque année, le TRT JUDO édite son agenda annuel dont vous trouverez ci-après la photo de la page de couverture.

Le TRT JUDO vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël, et vous présente, avec un peu d'avance, ses meilleurs vœux pour l'année 2011 !



## Communauté de Communes

### REUNION ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

#### LANCEMENT DU MARCHÉ DE VOIRIE

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée que : la voirie communautaire nécessite des travaux d'entretien et de réfection de chaussée dans le cadre du programme de voirie 2010 selon le dossier technique, proposé par la DDT, le 13 mai 2010.

Monsieur le Président présente le Dossier de Consultation des Entreprises pour un montant HT prévisionnel de 256 731.00 €.

Monsieur Le Président précise que l'opération doit être réalisée par une entreprise. Compte tenu du montant des travaux, l'opération doit faire l'objet d'un marché à Procédure Adaptée en application de l'article 28 du nouveau Code des Marchés Publics. Compte tenu de l'importance et de la nature des travaux, il propose d'attribuer le marché par voie d'AAPC et soumet à l'assemblée le Dossier de Consultation des Entreprises qui comprend :

- le projet de contrat
- le règlement de consultation
- le cadre du détail estimatif
- le cadre du bordereau des prix
- le plan de situation des travaux

Selon les dispositions du Code des Marchés Publics (C.M.P.), il sera procédé à l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence en application de l'article 40 du C.M.P, dans deux journaux d'annonces légales.

Il invite, en conséquence, le Conseil Communautaire à prendre les dispositions de principe qu'appelle cette affaire.

#### VOTE DES DIFFÉRENTES DISPOSITIONS DE LA CRECHE ET DE LA MICRO-CRECHE – LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE DES ARCHITECTES

La Communauté de Communes a pour compétence la gestion d'une Crèche et d'une micro-crèche. Après de nombreuses réunions de la commission, il est exposé ce qui suit :

Porteur du projet : TP2C

Lieu d'implantation : Labastide du Temple : crèche  
Saint Porquier : micro-crèche

Formule d'accueil : multi accueil

Gestionnaire : crèche et micro-crèche intercommunales, gérées par TP2C

Nombre de places : 9 places en micro-crèche  
20 places en crèche

Personnel : personnel de la Fonction Publique Territoriale, géré en partenariat avec le Centre de Gestion

#### ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CDG82

M. le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn et Garonne propose un service de remplacements administratifs, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux, ou pour faire face à des besoins occasionnels.

Pour pouvoir bénéficier de ce service une convention générale doit être signée entre la collectivité et le Centre de Gestion.

#### MARCHE DES SACS POUBELLES ET DES CONTENEURS : CHOIX DES PRESTATAIRES

M. le Président rappelle à l'assemblée les compétences de la Communauté de Communes en matière d'ordures ménagères. Il rend compte à l'Assemblée de la procédure de consultation des Entreprises sur appel d'offres qui vient de s'achever par l'ouverture des plis le 31 mai 2010.

Il présente le projet de marché de sacs à conclure, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec l'entreprise suivante : INTERPACK, 14 130 Le Torquesne, pour un montant de 22 866.18 € TTC.

Il présente aussi le projet de marché de bacs à conclure, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec l'entreprise suivante : ECD, ZA Auguste 1, chemin des Fossés, 33 610 Cestas, pour un montant de 10 907.52 € TTC.

# Communauté de Communes

Bacs de 240 litres : 6 453.62 €  
 Bacs de 120 litres : 4 453.90 €  
 TOTAL : 10 907.52 €

**MODIFICATION DES STATUTS : AJOUT DE LA COMPETENCE « CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL EXISTANT »**

M. le Président rappelle les décisions prises par le Conseil Communautaire lors de la séance du 15 mars 2010, relative à l'ajout de la compétence du contrôle de l'assainissement individuel existant.

Les 6 Conseils municipaux, membres de TP2C ayant validés les modifications telles qu'énoncées ci-dessus, il convient en conséquence d'actualiser les statuts en cours.

**QUESTIONS DIVERSES**

Déchetterie : Le PLU de Barry d'Islemade étant approuvé, la commune peut désormais faire une modification simplifiée pour y intégrer la création de la déchetterie sur la route départementale reliant Meauzac à La Ville Dieu du Temple.

Cantine du CLSH : vu les différents problèmes de personnel pour le mois d'Août, il sera peut-être demandé à la Sodexo de livrer les repas.

Pelle : elle sera réparée dans environ 1 semaine, dès livraison de la pièce.

**REUNION ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010**

**MARCHE DE VOIRIE**

M. le Président rappelle à l'assemblée la décision d'aménagement TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE – PROGRAMME 2010 prise par délibération du 7 juin 2010.

Il rend compte à l'Assemblée de la Procédure de consultation des Entreprises sur appel d'offres qui vient de s'achever.

Il présente le projet de marché à conclure, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec l'entreprise suivante : LAFFONT SAS, 1 315, route de Laujol, 82 200 Moissac, pour un montant de 256 661.50 € HT dont la Direction Départementale des Territoires est maître d'œuvre.

**CHOIX DES ARCHITECTES**

Suite à l'appel d'offre pour choisir l'architecte de la crèche et de la micro-crèche, il a été retenu 5 dossiers. Messieurs les Maires les recevront en entretiens individuels le mardi 20 juillet 2010.

**PORTAGE DES REPAS POUR LE CLSH EN AOÛT 2010**

Monsieur le Président indique au Conseil que les repas du Centre de Loisirs seront portés par la Société SODEXO de Castelsarrasin du 2 août au 20 août 2010.

Le coût du repas par personne est proposé à 2.35 € HT pour les maternelles, 2.46 € HT pour les primaires et 3.48 € HT pour les adultes. Les repas seront servis aux enfants ainsi qu'aux animateurs

**CONVENTION ATESAT**

Monsieur le président expose ce qui suit :

- 1) Vu l'article 1 III de la loi MURCEF 2001-1168 du 11 décembre 2001 (mesures urgentes à caractère économique et financier) qui institue au profit des Communes et de leurs groupements qui ne disposent pas de moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences dans les domaines de la VOIRIE, de l'AMENAGEMENT et de l'HABITAT, une assistance technique fournie par les services de l'Etat (ATESAT).
- 2) Vu le décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002.
- 3) Vu l'arrêté du 27 décembre 2002 fixant la rémunération de l'assistance technique paru au J.O. du 31 décembre 2002
- 4) Vu l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2006 fixant la liste des collectivités éligibles à l'ATESAT.

Monsieur le président propose au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer la convention avec l'ETAT (DDT) afin de pouvoir bénéficier de l'ATESAT comprenant les éléments d'assistance suivants :

# Communauté de Communes

**Un Relais d'Assistants Maternels va ouvrir**



Dès le **lundi 3 janvier 2011**, la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des 2 Cantons bénéficiera des services d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM).

Le RAM est un service gratuit proposé aux habitants de Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Les Barthes, La Ville Dieu du Temple, Meauzac, et St Porquier.

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

**Parents :**

Vous y trouverez une liste à jour des Assistants Maternels agréés de chaque commune, des informations sur vos droits et devoirs en tant qu'employeurs.

**Assistants Maternels :**

Vous y trouverez des informations sur la profession d'Assistant Maternel, vos droits et devoirs en tant que salarié, la possibilité de mieux faire connaître vos disponibilités.

**Les enfants :**

Les ateliers d'éveil du Relais sont des lieux d'éveil et de socialisation. Les enfants découvriront de nouveaux espaces de jeux et d'expression accompagnés de leur Assistant Maternel.

**Pour tous :**

Une aide dans les démarches administratives, un espace neutre, d'écoute et de médiation, une mise à disposition de documentation relative à la petite enfance, des soirées à thème, des rencontres et échanges avec d'autres professionnels, et parents.

Deux temps majeurs vous seront proposés par la responsable du RAM :

**Des Ateliers d'éveil :**

- Le mardi de 9h30 à 11h30 à l'ancienne cave coopérative de La Ville Dieu du Temple
- Le jeudi de 9h30 à 11h30 à l'annexe de la salle des fêtes de Barry d'Islemade
- Le vendredi de 9h30 à 11h30 à l'ancienne école de Labastide du Temple

Ces matinées d'éveil sont ouvertes aux Assistants Maternels et aux Gardiennes à Domicile accompagnés des enfants qu'ils accueillent.

Elles sont gratuites et sans inscription.

**Des permanences téléphoniques et accueil du public :**

- le lundi de 8h30 à 12h00 sans rendez-vous
- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 avec rendez-vous

Au bureau de La Ville Dieu du Temple, 337 route de Meauzac (ancienne Cave Coopérative)  
 Accueil possible sur RDV dans votre commune

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Aurélié CRAYS, Educatrice de Jeunes Enfants – Responsable du RAM  
 337 route de Meauzac  
 82290 LA VILLE DIEU DU TEMPLE  
 Tél : 09.61.37.09.12  
 06.70.10.00.16  
 Mail : ramtp2c@orange.fr

## Communauté de Communes

M. le Président rappelle à l'assemblée les compétences de la Communauté de Communes en matière d'ordures ménagères. Pour les Communes de Meauzac et Barry d'Islemade se pose le problème de l'accès à une déchetterie pour les particuliers sur une période de 1 an. Suite à la parution d'une annonce d'appel public à la concurrence, dans un journal d'annonces légales, M. le Président présente le projet de convention répondant aux exigences de l'Assemblée et proposée par le SIEEOM du Sud-Quercy : montant de 13€ par an et par habitant.

Déchetterie : achat d'un terrain sur la commune de Barry d'Islemade

M. le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire d'acheter à Monsieur NAVARRO (conjoint) la parcelle cadastrée B6 d'une superficie de 5590 m<sup>2</sup> au prix de 10 000 €, afin d'y créer une déchetterie intercommunale. Compte tenu de l'avis des Domaines en date du 17 septembre 2010 fixant la valeur vénale à 1.50€ le m<sup>2</sup>,  
Exonération de la taxe sur les ordures ménagères

Monsieur le Président indique au Conseil les dispositions de l'article 1521-III.1 du code général des Impôts, qui permettent aux organes délibérants des groupements de communes, lorsque ces derniers se sont substitués à leurs communes membres pour l'institution de la TEOM, de déterminer annuellement les cas où les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux peuvent être exonérés.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décide d'exonérer, conformément à l'article 1521-III-1 du CGI, de la taxe des ordures ménagères pour l'année 2011, les entreprises suivantes :

**Commune des Barthes :**

Lafon Jean-François (transports routiers) : parcelle B 845 à Fond de Tuile

Gerbaud Isolation : parcelle B 520 dont la propriétaire est Mme Carpena Lucienne épouse Gerbaud Gilbert.

Le conseil charge M. Le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

RAM : achat de produits pharmaceutiques

M. le Président expose au Conseil Communautaire la nécessité d'acheter des produits pharmaceutiques pour l'accueil des enfants et de leurs assistantes maternelles lors des rencontres itinérantes avec la directrice du RAM. Les accueils se faisant sur trois sites (Barry d'Islemade, St Porquier et Labastide du Temple) ainsi qu'au bureau de la directrice à La Ville Dieu du Temple, il est donc nécessaire d'investir dans quatre trousseaux de secours. Le Président présente un montant estimatif des dépenses pour un achat de des produits pharmaceutiques auprès de la société MediSafe (montant HT, 19.50 €) et auprès de la pharmacie de La Ville Dieu du Temple.

RAM : achat de matériel de petit équipement

M. le Président expose au Conseil Communautaire la nécessité d'acheter du matériel de petit équipement pour l'ouverture du RAM prévue le 3 janvier 2011 afin de permettre à la directrice d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants dans de bonnes conditions. M. le Président présente un montant estimatif des dépenses pour un achat de ce matériel auprès des sociétés Bourrellier, Wesco, Pichon, Berrous et Camif Collectivités.

RAM : achat du logiciel GRAM

M. le Président expose au Conseil Communautaire la nécessité d'investir dans le logiciel GRAM pour la gestion du Relais d'Assistants Maternelles. M. le Président présente un devis de la société LIGER, fournisseur du logiciel GRAM en accord avec la CAF du Tarn-et-Garonne, d'un montant de 2427.32 € TTC

Questions diverses

Arrêt maladie CLAVEL Luc : contre-expertise prévue le 6 décembre. Si refus de reconnaissance de maladie professionnelle, voir pour trouver un travail adapté à son handicap.

CLSH : lancement de l'appel d'offre pour le changement de prestataire dans les 15 premiers jours de décembre.

CLSH : provoquer une réunion de bilan avec l'IFAC le plus rapidement possible.

## Communauté de Communes

- 1) Missions de base
- 2) Missions complémentaires optionnelles :

- L'assistance à l'établissement de diagnostics de sécurité routière
- L'assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie

Compte tenu de notre population de 7 046 habitants, l'estimation prévisionnelle de l'ATESAT s'élève pour l'année 2010 (hors revalorisation suivant index ingénierie) à :

**7 046 habitants x 0,50 € /habitant/an = 3 523,00 € (missions de base)**

Par ailleurs, la communauté de communes ayant opté pour les missions complémentaires prévues par la loi du 11 décembre 2001, il convient d'apporter en complément de la rémunération de base les pourcentages suivants :

- 5 % pour l'assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière
- 5 % pour l'assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie

En conclusion l'estimation prévisionnelle pour 2010 (hors revalorisation suivant index ingénierie) se résume ainsi :

- missions de base : 3 523,00 €  
- missions complémentaires 352,30 €  
**TOTAL 3 875,30 €**

Monsieur le président précise également que cette convention valable pour 2010 à compter du 1er janvier pourra être reconduite tacitement en ce qui concerne le contenu des missions pour les 2 années qui suivent, 2011 et 2012.

Le montant forfaitaire est revalorisé annuellement en considération de :

L'évolution de l'index d'ingénierie, dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 décembre 2002 susvisé. (À titre d'information, le coefficient d'actualisation en 2010 s'élève à 1,151)

L'évolution de la population. La prise en compte de la population se fait par référence à la population DGF utilisée pour l'établissement de l'arrêté préfectoral annuel constatant que la collectivité bénéficie de l'ATESAT qui précède la date de prise d'effet ou de renouvellement de la convention.

QUESTIONS DIVERSES

Dasri : Lecture du nouveau calendrier des apports volontaires des DASRI à la déchetterie de la DRIMM

Garonne et Canal : Acceptation de la signature de l'avenant à la convention de fonctionnement concernant Eco-emballages.

Relais 81 : Lecture du tonnage de juin 2010

### REUNION ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2010

MARCHE DE LA CRECHE ET DE LA MICRO-CRECHE, CHOIX DE L'ARCHITECTE

M. le Président rappelle à l'assemblée les compétences de la Communauté de Communes en matière de création et de gestion d'une ou plusieurs structures d'accueil pour la petite enfance. Il rend compte à l'Assemblée de la procédure de consultation des architectes sur appel d'offres qui vient de s'achever par la présentation des architectes le 20 juillet 2010.

Il présente le projet de marché de construction de la crèche et micro-crèche, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec l'architecte suivant : S.C.P. GAY-SOUSTELLE ET AUTRES, 93 fg. Lacapelle, 82 000 MONTAUBAN.

SIEGE SOCIAL DU RAM

Le Président expose au Conseil Communautaire que suite à un problème de locaux au sein de l'école Jules Ferry, 3 place des Templiers à La Ville Dieu du Temple, le siège social du RAM doit être déplacé.

**Le Conseil Communautaire,**

Décide de désigner le siège social à : 337 route de Meauzac, 82 290 La Ville Dieu du Temple

QUESTIONS DIVERSES

Présentation de la directrice du RAM

## Communauté de Communes

Sodexo : les retours suite à la livraison des repas semblent être positifs tant de la part des adultes que des enfants.  
 Déchetterie : décision de contacter les domaines pour évaluer le prix du terrain où pourrait se tenir le projet.

### REUNION ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010

#### APPROBATION DE LA CONVENTION DE COOPERATION TECHNIQUE AVEC LE CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

M. le Président expose au conseil communautaire les nouvelles modalités d'intervention du SATESE dans le domaine de l'eau et notamment :

- La Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 et ses textes d'application mettant à disposition des collectivités l'assistance technique du Conseil Général pour l'exercice de leurs compétences,
- Le Décret du 26 décembre 2007 précisant les critères d'éligibilité des collectivités pouvant bénéficier de cette assistance technique,
- L'Arrêté du 21 octobre 2008 précisant les modalités de rémunération de l'assistance technique appliquées aux collectivités éligibles.

Le SATESE (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux) a été créé en 1976 pour apporter un appui technique aux collectivités dans le domaine de l'assainissement et des milieux aquatiques. Jusqu'à présent la collectivité bénéficiait d'une assistance technique gratuite, à l'exception des quelques prestations payantes.

Pour continuer à bénéficier de ce service, une convention doit être établie entre la collectivité et le Conseil Général. La collectivité doit participer au financement du service.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'examiner les termes de la convention de partenariat de coopération technique (ci-annexée) proposée par le Département dont les principales dispositions s'établissent ainsi qu'il suit :

#### Modalités d'intervention :

La mission de l'assistance technique consiste en :

- Pour l'assainissement non collectif, un appui technique et administratif au service public d'assainissement non collectif (SPANC)

#### Engagement du Département

Le département s'engage à :

- L'intervention d'un personnel compétent pour assurer l'appui technique demandé
- Communiquer au maître d'ouvrage les rapports de visites, synthèses annuelles et toutes les informations disponibles
- Sur demande du maître d'ouvrage, intervenir dans les meilleurs délais, sur site, pour établir éventuellement un plan d'action en relation avec le personnel technique du maître d'ouvrage.

#### Conditions financières

La convention fait l'objet d'une rémunération forfaitaire annuelle selon un barème défini par la délibération du Conseil Général publiée aux actes administratifs du Département.

La révision de la tarification est prévue chaque année par l'Assemblée Départementale sur proposition du comité de gestion du SATESE, où sont représentées les collectivités.

#### Durée – Résiliation :

La présente convention est établie pour une durée de 4 ans, sauf en cas de dénonciation par l'une ou l'autre des deux parties ou de la perte d'éligibilité de la collectivité à la mission d'assistance technique prévue par l'article L. 3232-1 du Code général des collectivités territoriales.

#### APPROBATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CONVENTION DE COOPERATION TECHNIQUE AVEC LE CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

M. le Président rappelle au conseil communautaire que la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le Département a été signée le 04 octobre 2010.

## Communauté de Communes

Considérant la délibération de l'Assemblée du Conseil Général du 27 novembre 2009, les barèmes de rémunération restent inchangés en 2010 selon les modalités réglementaires, soit, pour le(s) domaine(s) d'intervention retenu(s) par la collectivité :

Rémunération annuelle et totalement forfaitaire :

Assainissement non collectif : 0,10 €/habitant

Rémunération annuelle minimale : 150 €

Le montant de la participation financière annuelle est le résultat du calcul suivant : 0,10 € x population totale (base INSEE communiquée en début de chaque année par les services de la préfecture)

#### DECHETTERIE

M. le Président présente le montant résultant de la consultation des domaines pour l'acquisition du terrain situé sur la commune de Barry d'Islemade soit 1,50€/m<sup>2</sup>. Le propriétaire n'a pas donné de réponse pour le moment. Il est proposé qu'une décision soit prise à la suite de la réponse du propriétaire. Les membres du conseil se réuniront de nouveau pour approuver ou non la décision du propriétaire.

M. le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que les communes de Meauzac et de Labastide devront renouveler leur convention avec la déchetterie de Lafrançaise compte tenu du retard dans l'avancement du projet de déchetterie sur la Communauté de Communes.

#### REFECTION DES PASSAGES PIETONS SUR LA VILLE DIEU DU TEMPLE

M. le Président expose au conseil communautaire la volonté pour la commune de La Ville Dieu du Temple de réaliser la réfection des passages piétons dans le centre du village.

M. le Président rappelle que la communauté de commune détient la compétence voirie et qu'elle est donc à même de prendre en charge ces frais qui s'élèvent à un montant de 2 882.36 €.

#### ACHAT MOBILIER BUREAUTIQUE POUR LA DIRECTRICE DU RAM

M. le Président expose au Conseil Communautaire la nécessité d'acheter du mobilier bureautique pour la directrice du RAM afin de lui permettre d'effectuer ses missions dans les meilleures conditions.

M. le Président présente un montant estimatif des dépenses pour un achat de ce mobilier auprès de la société Allo Buro.

#### QUESTIONS DIVERSES

Taxe d'habitation : M. SERIES, trésorier, présente les changements opérés dans le code général des impôts permettant au Conseil Communautaire de modifier le taux d'abattement obligatoire pour charges de famille antérieurement appliqués par le Conseil Général. Une simulation de ces abattements est remise à chacun des conseillers pour information. La décision est donc remise à une date ultérieure.

Présentation de l'avenant « marchés publics » à la convention « dématérialisation actes » avec le Centre de Gestion qui n'engendre aucune hausse de tarif.

Lecture du courrier du Syndicat Mixte des 3 Provinces quant à l'éventualité d'une rencontre avec les Maires de la Communauté de Communes et le cabinet KPMG en charge de l'étude sur la fusion des trois Communauté de Communes

Panne du moteur du rouleau : voir le coût d'un échange

CLSH : vacances de Toussaint, retrait du mardi 02 novembre (seul jour de la semaine)

Accessibilité : La question d'une possible prise en charge du diagnostic par la Communauté de Communes a été abordée. Le Maire de La Ville Dieu du Temple, M. Briois, annonce que sa commune a déjà réalisé ce diagnostic. Il apparaît donc que cette charge reviendra à chacune des communes.

### REUNION ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2010

#### Assainissement : Choix du prestataire

M. le Président rappelle à l'assemblée les compétences de la Communauté de Communes en matière de contrôle de l'assainissement individuel existant. Il rend compte à l'Assemblée de la procédure de consultation sur appel d'offres qui vient de s'achever par l'ouverture des plis le mardi 9 novembre 2010.

Il présente le projet de marché de contrôle et conseils sur les installations d'assainissement non collectif existantes, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec le prestataire suivant : Véolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, Siège social : 52 rue d'Anjou 75008 PARIS, Agence départementale : 101 route de Montbartier 82000 MONTAUBAN

Accès des habitants de Meauzac et Barry d'Islemade aux déchèteries du SIEEOM du Sud-Quercy